CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E97121** **VALABLE JUSQU'AU** **18/01/2027**

ÉDITÉ LE 22/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/05/2010

Raison sociale : ALFORTBAT

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/07/2022

Capital : 5 000

3 RUE LAFAYETTE
94140 ALFORTVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL 2017B07136

Siret : 522 547 918 00048

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 21199390

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 175620197 C 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 175620197 C 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 06 18 47 47 32

Fax :

Portable : 06 18 47 47 32

Responsabilité légale :
SAINT VAL NATHALIE GÉRANT

Site Internet :

E-mail : compta.alfortbat@gmail.com

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 82 344 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3141	Eléments accessoires de couverture	2	14/01/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/12/2025 14:04

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.